



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

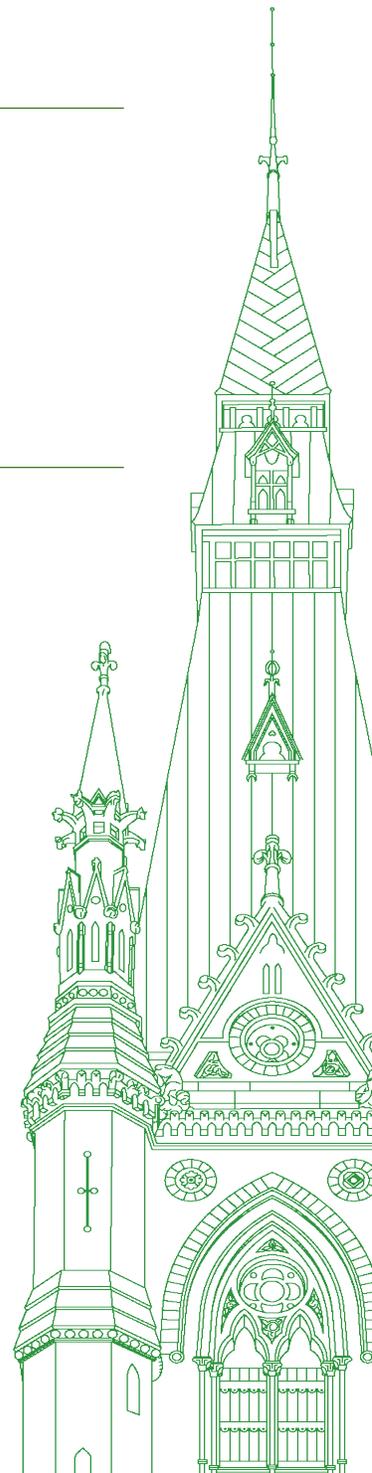
Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

Le mardi 7 juin 2022

Président : L'honorable Marc Garneau



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 7 juin 2022

• (1615)

[Français]

Le président (L'hon. Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.)): Bonjour à tous. Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 24^e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

[Traduction]

Nous sommes réunis ici aujourd'hui sur le territoire non cédé de la nation algonquine Anishinabe.

[Français]

Aujourd'hui, nous continuons notre quatrième étude, qui porte sur la souveraineté, la sécurité et la préparation aux urgences des peuples autochtones dans l'Arctique.

[Traduction]

Notre premier groupe de témoins aujourd'hui comprend M. Robert Huebert, de l'Université de Calgary, Mme Sara Brown, qui est directrice générale de la Northwest Territories Association of Communities, et M. Nick Daigneault, qui est maire du village nordique de Beauval.

[Français]

Je voudrais vous rappeler les exigences du Bureau de régie interne concernant la distanciation physique et le port du masque.

[Traduction]

Pour assurer le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous exposer quelques règles. Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Pour la première partie de la réunion d'aujourd'hui, les services d'interprétation sont offerts en anglais, en français et en inuktitut. Soyez patients avec l'interprétation. Il peut y avoir du retard, d'autant plus que l'inuktitut doit d'abord être traduit en anglais avant d'être traduit en français, et vice versa.

Le bouton d'interprétation se trouve au bas de votre écran; vous avez le choix entre le français, l'anglais et l'inuktitut. Si vous perdez l'interprétation, veuillez m'en aviser immédiatement et nous ferons une pause pour régler le problème.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous désigne par votre nom. Si vous êtes en vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer. Si vous êtes dans la salle, votre microphone sera commandé comme d'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification.

Vous pouvez vous servir en tout temps de la fonction « Lever la main », au bas de votre écran, si vous voulez dire quelque chose ou

alerter la présidence. Lorsque vous parlez, faites-le lentement et clairement. Lorsque vous ne parlez pas, votre micro devrait être en sourdine.

À titre de rappel, tous les propos doivent être adressés à la présidence.

Chers collègues, veuillez préciser à qui votre question s'adresse, parce que si on suppose qu'elle s'adresse aux trois témoins, il y aura peut-être une longue pause, aucun d'eux ne sachant qui devrait commencer.

[Français]

Sans plus tarder, nous allons entendre le premier groupe de témoins.

[Traduction]

Chacun des témoins disposera de cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire, après quoi s'ouvrira une période de questions.

Sans plus tarder, j'invite M. Robert Huebert, de l'Université de Calgary, à donner le coup d'envoi.

Monsieur Huebert, vous avez cinq minutes.

M. Robert Huebert (professeur agrégé, University of Calgary, à titre personnel): Merci beaucoup.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire à quel point c'est un honneur, et à quel point c'est intimidant, de comparaître devant une aussi noble assemblée pour parler d'un sujet d'une importance aussi cruciale. J'ai deux séries d'observations à faire dans mes cinq premières minutes.

La première concerne, bien sûr, le sens que nous prêtons habituellement à la souveraineté et à la sécurité dans le contexte de la préparation aux urgences des peuples autochtones du Nord. Un des gros problèmes que nous avons chaque fois qu'il est question de souveraineté, c'est que tout le monde utilise le mot, mais très peu de gens comprennent ce qu'il veut dire vraiment.

La souveraineté désigne la capacité d'un gouvernement de montrer qu'il est maître d'une région terrestre et maritime donnée. Dans le contexte de l'Arctique, cela veut dire être maître des zones maritimes, c'est-à-dire des eaux intérieures du passage du Nord-Ouest. Nous aurons bientôt un enjeu de souveraineté à l'égard du plateau continental, un enjeu qui touche les rôles des peuples autochtones. Nous devons nous pencher sur les conditions de la souveraineté dans les régions visées par le règlement de leurs revendications territoriales, et voir comment s'appliquera en particulier la souveraineté sur la navigation dans le passage du Nord-Ouest.

Pour ce qui est de la sécurité, nous parlons de deux choses. Nous parlons de sécurité humaine, un sujet que bon nombre des experts précédents ont abordé, bien sûr, et nous parlons de...

• (1620)

Le président: Un instant, s'il vous plaît, monsieur Huebert.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le président, l'interprète me signale que la qualité du son n'est pas suffisante pour faire l'interprétation. C'est ainsi depuis à peu près une minute.

Le président: Je vous remercie.

[Traduction]

Monsieur Huebert, il semble que les interprètes aient du mal à traduire vos propos. Avez-vous configuré l'application Zoom pour qu'elle reconnaisse le microphone de votre casque d'écoute?

M. Robert Huebert: Oui.

Je suis en train de regarder cela. Est-ce que la qualité est meilleure?

[Français]

Le président: Madame Gill, pouvez-vous vérifier si cela fonctionne de votre côté?

Mme Marilène Gill: Oui, bien sûr. Je suis sûre que les interprètes vont m'en aviser.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous allons essayer de continuer. Parlez peut-être un peu plus lentement et un peu plus fort. Cela pourra nous aider.

Merci.

M. Robert Huebert: Je suis désolé.

Nous parlons donc de souveraineté et de sécurité. La sécurité dont je veux parler est celle qu'on néglige dans les discussions sur la préparation aux urgences, à savoir la sécurité militaire.

Les problèmes en Ukraine font ressortir un des plus graves dangers que nous prétendons disparus, c'est-à-dire la possibilité d'une guerre nucléaire. Nous l'avons entendu à plusieurs reprises de la part du président Poutine, dans ses menaces à l'endroit de l'OTAN et de ses membres, et c'est une menace à prendre au sérieux dans nos préparatifs d'urgence. Beaucoup de gens diront encore que la probabilité est très faible, mais la réalité, c'est qu'avant la pandémie, l'apparition d'une maladie qui tuerait plus de 27 000 Canadiens et qui aurait les répercussions qu'elle a eues était, bien sûr, considérée comme très peu probable.

Vladimir Poutine n'a pas seulement brandi la menace de guerre nucléaire. Il a construit les systèmes de lancement et les armes nécessaires pour la mettre à exécution. Il est très facile d'imaginer le scénario suivant. Il est en train de perdre la guerre en Ukraine. Il veut toucher les régions de ravitaillement. Mais avant de les frapper avec les armes nucléaires tactiques qu'il possède, il doit d'abord aveugler les Américains. Pour aveugler les Américains, il doit frapper les bases aériennes d'Anchorage et les stations radar de Tully. Voilà une menace bien réelle et bien évidente pour le Canada.

Pour ce qui est des préparatifs d'urgence, cela veut dire que nous devons être en mesure de nous occuper de l'Arctique, des peuples autochtones et de leurs communautés, qui seraient alors privés de communications. Le choc électromagnétique qui se produirait lors d'une telle frappe ferait tomber en panne tout ce qui est électronique. Les Russes ont aussi la capacité de couper tous les câbles, de sorte que ces communications-là aussi seraient rompues. Ce serait une panne de longue durée, et un problème qui s'étendrait aussi aux régions méridionales du Canada.

Parmi d'autres aspects auxquels nous ne sommes absolument pas préparés au Canada, il y a la radioactivité résiduelle qui se produirait inévitablement. Nous avons des plans pendant la guerre froide, où nous avons connu une menace semblable. En 2022, la plupart de ces plans sont soit inexistantes, soit tellement vieux qu'ils n'ont plus d'utilité pratique.

La probabilité est faible, je le répète, mais comme nous l'avons vu durant la pandémie, ne pas être prêts à la pire des éventualités ne fera que l'empirer encore davantage dans notre contexte global.

Ensuite, nous devons bien sûr commencer à nous préparer à la menace existentielle que les changements climatiques feront peser sur tous les Canadiens, mais surtout ceux du Nord, dont les peuples autochtones. En même temps, nous devons aussi nous préparer à la menace d'un éventuel échange nucléaire limité. C'est malheureux, mais je pense que les faits pointent de plus en plus dans cette direction.

Merci beaucoup.

• (1625)

Le président: Merci, monsieur Huebert.

Nous passons maintenant à Mme Sara Brown. Vous avez cinq minutes.

Mme Sara Brown (directrice générale, Northwest Territories Association of Communities): Je m'appelle Sara Brown et je représente la Northwest Territories Association of Communities. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous. Notre association regroupe les 33 communautés des Territoires du Nord-Ouest, au nom desquelles nous allons discuter de quatre sujets principaux.

En premier lieu, la construction du nouveau Nord passe par le recours à des investissements militaires judicieux. Cela rejoint un peu ce que disait M. Huebert tout à l'heure. Il est certain que l'invasion agressive de l'Ukraine crée de l'angoisse chez les résidents des Territoires du Nord-Ouest au sujet de la souveraineté dans l'Arctique. Il en a été question dans la presse et à l'Assemblée législative.

Le Canada consacre moins de ressources à la protection des régions nordiques et arctiques que toute autre grande puissance mondiale. L'affirmation encore récente de la Russie d'un intérêt national au pôle Nord suscitait déjà des préoccupations générales dans les T.N.-O., et les événements en Ukraine ne font qu'accroître cette inquiétude.

Nous avons besoin des investissements militaires. Ils jetteraient les bases d'une croissance et d'une prospérité durables dans les communautés nordiques tout en servant les intérêts économiques et militaires à long terme du Canada dans la région. Nous avons besoin d'une vision d'ensemble qui intègre une présence militaire accrue à l'édification de communautés plus saines, à la protection de l'environnement et à la diversification des économies régionales. Cela comprend des projets comme le prolongement de l'aérodrome à Inuvik.

La pandémie a fait ressortir la vulnérabilité particulière du Nord en raison des problèmes de télécommunications, qu'il s'agisse d'enseignement en ligne, de télésanté ou de réunions virtuelles. La mise en place d'un réseau plus robuste serait non seulement un avantage pour les militaires et une affirmation de souveraineté, mais elle aiderait aussi grandement les communautés à obtenir un degré de service qui va de soi dans le reste du Canada.

Les conflits en cours ont le potentiel de redéfinir le Nord et d'apporter des changements spectaculaires et de grande envergure. La convergence des enjeux a ravivé l'intérêt national pour le Nord. Les décisions fédérales doivent désormais tenir compte du rôle et de l'effet de ces transformations sur les communautés nordiques.

Deuxièmement, il faut un plan d'investissement à long terme dans l'infrastructure du Nord. Le Canada doit financer les travaux nécessaires pour soutenir les communautés et appuyer de nouvelles activités industrielles, touristiques, scientifiques et militaires. Les récents investissements fédéraux sont utiles, mais ils ne suffisent pas à bâtir l'infrastructure et les liens de transport modernes dont les communautés ont besoin pour devenir plus fortes et plus sûres. En particulier, les investissements doivent répondre aux aspirations des Autochtones du Nord, notamment l'hydroélectricité et des routes praticables en toute saison. Tous les efforts doivent être déployés pour mener ces projets à bien en faisant appel aux ressources et aux entrepreneurs locaux.

Troisièmement, nous devons faire du Nord canadien le chef de file mondial de l'adaptation aux changements climatiques. Comme le reste du Canada, les T.N.-O. font face à un risque accru de feux de forêt, et les embâcles provoquent des inondations sans précédent depuis quelques années. Pour une deuxième année d'affilée, des communautés grandes et petites subissent des répercussions qu'elles n'ont jamais connues auparavant. Ce sont elles les premières à intervenir en cas d'urgence, mais elles auront besoin de plus en plus de soutien de la part des gouvernements territorial et fédéral à l'avenir. De plus, il faut clarifier les rôles et départager ce qui revient aux administrations locales et aux gouvernements autochtones.

Les transformations massives de l'environnement font de l'Arctique l'exemple parfait de l'impact réel des changements climatiques. Dans le Nord, les risques sont tellement différents et plus nombreux que dans le Sud du Canada. Il ne s'agit pas seulement d'inondations et de feux de forêt, mais aussi de la fonte du pergélisol, de la fonte des routes d'hiver, de l'érosion des berges des cours d'eau, du dégel des côtes, des extrêmes climatiques, de l'accès restreint au territoire, du ruissellement de surface, et j'en passe.

On a mis des chiffres sur à peine quelques-uns de ces risques. Par exemple, la dégradation du pergélisol entraînera pour les équipements publics un coût de l'ordre de 1,3 milliard de dollars, soit 51 millions de dollars par année. C'est au-dessus des moyens des gouvernements locaux et territorial, et on ne parle ici que d'un seul risque et de son impact sur les seuls équipements publics.

Jusqu'ici, le financement de la lutte aux changements climatiques a porté sur la collecte et la configuration des données. Il y a eu énormément de demandes dans les T.N.-O., plus qu'on ne pouvait en absorber, et nous faisons bien attention de traiter avec respect le savoir ancestral et local. Bientôt, nous aurons besoin de sommes beaucoup plus importantes lorsque viendra le temps des immobilisations nécessaires à l'adaptation et que les communautés tenteront d'adopter une approche proactive.

Le Canada a l'occasion de faire du Nord un chef de file mondial de l'adaptation aux changements climatiques, et nous avons démontré récemment que le stimulus économique le plus puissant vient de l'argent dépensé à l'échelon local. Chaque million de dollars dépensé par le fédéral, par le territoire et par la communauté crée respectivement 6, 7 et 13 emplois. Cela illustre clairement les avantages d'un financement qui passe par les administrations locales, sans compter que cela fait grandir et apprécier la capacité du Nord.

● (1630)

Plus nous y travaillons, plus il devient évident que la meilleure formule pour lutter contre les changements climatiques est celle des partenariats fondés sur le risque. Cela m'amène à la recommandation numéro quatre, qui est de faire de ces partenariats une politique officielle. Il est irréaliste de laisser les administrations locales et les gouvernements autochtones essayer de devenir des experts et de relever seuls les différents défis. De plus, cela entraîne beaucoup de double emploi.

Nous avons eu recours à la formule du partenariat fondé sur le risque à quelques reprises, d'abord pour effectuer un relevé géotechnique des biens collectifs des sept communautés les plus exposées à la fonte du pergélisol. La formule s'est révélée efficace: elle allège le fardeau de la communauté et elle permet de cumuler les données. Récemment, nous avons présenté une demande au FAAC, conjointement avec le gouvernement territorial et les 29 communautés touchées, afin d'aménager des coupe-feux.

Le président: Merci, madame Brown. Pourriez-vous conclure très rapidement, s'il vous plaît?

Mme Sara Brown: Enfin, je veux juste souligner ces quatre éléments que j'ai trouvés dans un rapport de 2010 et qui vont dans le même sens: faire des investissements militaires judicieux, élaborer un plan d'investissement à long terme dans l'infrastructure du Nord, faire du Nord canadien le chef de file mondial de l'adaptation aux changements climatiques et, enfin, faire des partenariats l'objet d'une politique officielle.

Merci.

Le président: Merci, madame Brown.

Nous passons maintenant à M. Nick Daigneault, maire de Beauval.

Monsieur Daigneault, vous avez cinq minutes.

M. Nick Daigneault (maire, Northern Village of Beauval): Merci, monsieur le président. Je suis honoré de pouvoir témoigner aujourd'hui, depuis un petit village du nord de la Saskatchewan, et je tiens à en remercier notre député, M. Gary Vidal, qui a transmis l'invitation.

Comme on l'a dit, je suis le maire du village nordique de Beauval, à environ 500 kilomètres au nord de Saskatoon, pour vous situer un peu. Beauval est au carrefour de deux grandes artères, la route 155 et la route 165, ce qui en fait le lieu central du nord-ouest de la Saskatchewan.

Cela fait 10 ans que je fais de la politique dans le nord de la Saskatchewan, 10 années intéressantes. J'ai été mêlé de près à la coordination des mesures d'urgence lors des feux de forêt de 2015, alors que j'étais conseiller. Il y avait beaucoup d'incendies autour de notre localité, pas nécessairement proches, mais assez pour causer de l'inquiétude, et nous avons dû évacuer un grand nombre de personnes à cause de la fumée. Ces dernières années aussi, nous avons eu des feux de forêt près de chez nous, mais rien de comparable à 2015, où nous avons dû assurer une certaine coordination avec l'agence de sécurité publique de la Saskatchewan, la SPSA. Depuis, nous avons établi un excellent partenariat avec la province, qui a maintenant regroupé toutes ses ressources dans la SPSA. Nous avons coordonné les efforts sur le terrain et créé une bonne équipe d'urgence.

Nous avons appris beaucoup de leçons au cours des dernières années, et nous avons décidé que le personnel de notre village devrait faire partie intégrante de la planification d'urgence, afin de ne pas trop dépendre des services bénévoles dans la communauté. Nous avons veillé à acheminer les ressources et à diffuser une information exacte par nos publications sur les réseaux sociaux et nos messages radio à la station locale de radiotélévision. Nous avons pu compter sur d'excellentes ressources en communication pour que la bonne information se rende à la population.

La dernière situation d'urgence, celle de la pandémie de COVID-19, nous a offert une véritable occasion d'établir une relation de gouvernement à gouvernement avec la Métis Nation of Saskatchewan. Dans l'ensemble, cette relation était très solide dès le départ, et nous étions très fiers de nous asseoir avec nos représentants métis pour discuter de la stratégie à appliquer dans nos communautés.

Je vous donne encore un peu de contexte. La plupart des localités, de Green Lake jusqu'à La Loche, le long de la route 155, sont à prédominance métisse.

Nous avons donc eu l'occasion aussi de travailler avec les Premières Nations environnantes. Nous avons fait de Beauval une zone de rassemblement pour toute la région nord-ouest, afin de coordonner à l'échelle régionale l'effort de lutte contre la pandémie. Grâce au soutien fédéral et aux fonds de secours, nous avons pu nous procurer de l'équipement de protection individuelle — des achats autant que des dons — et de la nourriture pour les foyers, de sorte que nous avons pourvu à la sécurité alimentaire pendant cette période difficile où les magasins des environs fermaient leurs portes, y compris les épiceries.

Nous avons aussi pu nous procurer des VR de location qui ont servi lors des épisodes d'isolement. C'était très apprécié à une époque où il y avait des ménages déjà surpeuplés. Nous ne voulions pas que s'y produisent des éclosions. On pouvait donc mettre la personne en isolement et déménager dans le VR le temps qu'il fallait.

Le partenariat fonctionnait très bien la plupart du temps, mais les mois ont passé et, comme la politique en vient parfois à nuire aux bonnes idées, des organismes ont voulu être les héros du jour et s'attribuer le mérite devant les médias d'information. Ce n'était pas notre intention à l'époque, et ce n'est que vers la fin de la pandémie que c'est devenu un problème, lorsque les demandes de ressources

et de partage sont restées lettre morte. C'est devenu alors un sujet de préoccupation pour notre communauté.

Les municipalités n'ont pas nécessairement de budget d'intervention d'urgence, alors beaucoup de dépenses irrécupérables ont dû être engagées pour nous protéger contre une menace invisible. Comme vous le savez tous, on n'était pas devant un feu de forêt, une menace qu'on peut voir et évaluer. Nous avons dû faire des interventions très improvisées, comme dresser des barrages routiers, fermer les accès et les issues de la localité et canaliser les gens vers une seule entrée et une seule sortie. Il fallait les filtrer à l'arrivée et à la sortie. Nous n'étions pas les seuls à faire cela. C'est arrivé aussi à l'Île-à-la-Crosse, à Buffalo Narrows et à La Loche, en Saskatchewan.

● (1635)

Nous avons aussi dû embaucher des agents de sécurité qui faisaient des patrouilles de nuit pour s'assurer que les ménages respectaient les lois sur les mesures d'urgence adoptées par la province pour que les familles restent dans leur bulle et ne se mélangent pas entre elles, afin de freiner la pandémie. Nous avons dû mettre sur pied cette équipe de nuit qui tenait des journaux de ses observations et les transmettait au maire et au conseil le lendemain matin. Il est arrivé qu'un de nos dirigeants locaux, ou même la GRC, doive intervenir pour rappeler aux ménages que nous étions en pleine pandémie et qu'il fallait respecter les règles.

L'arrivée de la PCU a aussi compliqué un peu les choses, surtout dans une communauté déjà aux prises avec des problèmes de toxicomanie. Cette prestation, destinée évidemment à secourir les personnes qui perdaient leur emploi, a donné lieu à des abus chez tellement de gens qui bénéficiaient déjà d'une forme quelconque d'aide sociale, ce qui a entraîné d'autres incidents et des violations des ordonnances liées à la pandémie.

Le président: Monsieur Daigneault, je vais devoir vous demander de conclure pour que nous puissions passer aux questions.

M. Nick Daigneault: Nous voulons nous assurer que les menaces actuelles rallient aussi un effort régional, comme lorsque les communautés se sont regroupées au début de la pandémie.

J'aimerais vraiment voir une sorte d'intervention fédérale pour réunir toutes les Premières Nations, les communautés métisses, les gouvernements métis et les municipalités, car ici dans le nord-ouest, nous croyons avoir la capacité de créer une excellente équipe régionale d'intervention d'urgence. Nous avons aussi les ressources et le personnel qu'il faut pour collaborer avec l'agence de sécurité publique de la Saskatchewan.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous présenter cet exposé et de vous donner une idée concrète de la façon dont nous sommes intervenus.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le maire.

Nous amorçons maintenant notre première série de questions. C'est Mme Stubbs qui a la parole pendant les six premières minutes.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins d'être ici.

Bien sûr, cette motion couvre bien des points et ratisse très large. En ce qui me concerne, je vais concentrer mes questions sur les menaces à la sécurité qui pèsent sur les gens et les communautés du Nord.

Monsieur Huebert, au début d'avril, vous avez déclaré devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale que la Russie constituait « une menace existentielle » pour le Canada, et que cette menace atteignait un degré tel qu'elle pouvait provoquer une crise. Comme vous nous l'avez rappelé aujourd'hui, vous disiez alors que l'élément le plus important de cette menace, pourtant largement passé sous silence, est la façon des Russes de faire la guerre, en particulier le recours éventuel aux armes nucléaires et aux missiles de longue portée et la volonté de le faire dans le but stratégique exprès de se mettre en conflit direct avec l'OTAN.

Je pense que votre témoignage devant le comité de la sécurité publique portait sur une menace générale pour le Canada. Je me demande si maintenant, devant notre comité, comme vous l'avez fait dans votre déclaration préliminaire, vous pourriez expliquer davantage et mettre en contexte la menace qui pèse sur les gens et les communautés du Nord canadien. Aussi, pourriez-vous nous décrire peut-être de trois à cinq grandes priorités auxquelles les gouvernements pourraient s'attaquer immédiatement pour bien se préparer?

• (1640)

M. Robert Huebert: Je vous remercie beaucoup de l'occasion que vous m'offrez, et de porter une attention aussi particulière à ce que je prétends depuis longtemps.

Les Russes représentent une menace depuis le retour de l'autoritarisme aux commandes de l'État, c'est-à-dire bien sûr lorsque Vladimir Poutine est devenu président par intérim en 1999. Ce que beaucoup de gens ne savent pas, c'est que l'une de ses premières décisions, du point de vue de la sécurité militaire, a été de mettre au point une série de systèmes d'armes, dès 2002 ou 2003, capables de défier le système américain de défense antimissile balistique. Autrement dit, les Russes se donnaient clairement les moyens de faire les guerres dans lesquelles ils se sont effectivement engagés: en Tchétchénie, en Géorgie, en Syrie et, en 2014 et aujourd'hui, en Ukraine.

Quel rapport avec le Nord? Cela concerne le Nord parce que les Russes voient les Américains comme le plus grand obstacle à la réalisation de leurs objectifs stratégiques. C'est pourquoi ils ont mis au point une série de systèmes d'armes — des missiles hypersoniques Avanguard et des véhicules autonomes sous-marins — qui sont tous conçus pour éliminer la capacité de riposte américaine. Pour pouvoir riposter, les Américains comptent sur leurs installations dans le Nord, que nous partageons avec eux dans le cadre du NORAD.

Si les Russes allaient jusqu'à frapper les Américains, cela forcerait une escalade des tensions dans d'autres parties de l'Europe et le conflit se propagerait automatiquement dans le Nord canadien. C'est ce qui amène les Américains, sous la direction du général VanHerck, le chef du NORAD et du Northern Command des États-Unis, à parler du concept de dissuasion intégrée. Le général a déclaré publiquement que les Américains n'ont pas la capacité de détecter les nouveaux systèmes de lancement de la Russie et que ces nouveaux systèmes sont conçus justement pour tenir les Américains dans l'ignorance et les empêcher de riposter.

Thulé et Elmendorf sont deux de leurs bases les plus importantes dans le Nord. En tant que membre du NORAD, le Canada appuie

les Américains en coopérant avec eux dans des bases d'opérations avancées pour ses avions, et avec ses propres systèmes radar dans ce qu'on appelait autrefois la ligne DEW. Le Système d'alerte du Nord fait aussi partie de cela. Par conséquent, une frappe russe pour aveugler les Américains exigerait inévitablement de frapper aussi des cibles canadiennes.

À nouveau, je tiens à préciser que ce n'est pas une forte probabilité, mais c'est quand même tout à fait dans la façon des Russes de faire la guerre.

Vous m'avez demandé quelles devraient être nos priorités. La première, bien sûr, est de prendre au sérieux le renouvellement du NORAD. La technologie de notre système de détection radar date de 1985. Nous avons besoin de radars capables de voir par-dessus l'horizon. Nous devons améliorer nos satellites de détection. J'ose dire que le simple fait d'avoir les systèmes que nous avons actuellement, sans parler de les entretenir, pose un problème.

Nous devons aussi montrer aux Américains que nous sommes sérieux. Votre comité étudie la question de la souveraineté. Bien que la Russie constitue une menace directe et existentielle pour le Canada, pour les raisons que je viens d'exposer, il est toujours possible qu'on nous voie comme des profiteurs dans les hautes sphères politiques américaines, des « freeloaders », selon le terme qu'a employé le sénateur Sullivan il y a deux semaines. Si c'est le cas, les Américains se passeront de nous pour assurer la sécurité qu'ils jugent nécessaire.

C'est donc le Canada tout entier qui voit sa souveraineté menacée, en particulier les Canadiens du Nord. Si les Américains estiment devoir faire quelque chose dans le Nord, ils agiront en conséquence dès qu'ils seront convaincus — et je crois qu'ils le sont déjà — que les Russes constituent une menace existentielle.

La première priorité est de montrer que nous sommes sérieux à l'égard du NORAD.

La deuxième, en ce qui concerne la réponse de votre comité, est d'avoir en place le bon plan d'intervention d'urgence. Comme je disais, notre réaction à la COVID-19...

• (1645)

Le président: Monsieur Huebert, vous allez devoir conclure. Cela fait six minutes, alors veuillez conclure.

M. Robert Huebert: Deuxièmement, le NORAD... Il faut mettre en place l'approvisionnement — les F-35 — et un plan d'urgence qui va au-delà de ce à quoi nous avons été capables de répondre.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Avant de passer au témoin suivant...

Monsieur le maire Daigneault, les gens de la TI vous demandent de bien vouloir lever votre micro plus près de votre nez, si c'est possible. Merci.

Le prochain intervenant est M. McLeod.

Monsieur McLeod, vous avez six minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'aujourd'hui. La discussion a été très intéressante, c'est certain.

Je suis heureux de voir Sara Brown se joindre à nous. Elle apporte toujours beaucoup d'énergie et de bonnes idées.

Je voulais poser une question au sujet de l'état de préparation du Nord en cas d'urgence. Au cours des trois dernières années, dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a eu pas mal d'inondations dans les collectivités. L'an dernier, nous en avons eu sept, et nous en avons eu plusieurs cette année. Il y a toujours la menace des feux de forêt, et bon nombre des appels que je reçois proviennent de dirigeants et de particuliers de la collectivité qui demandent des renseignements sur le processus et qui est responsable de quoi, même lorsqu'il s'agit de pillage dans la collectivité après l'évacuation. Parfois, les collectivités demandent l'aide des Rangers, mais les Rangers n'ont pas ce mandat.

J'aimerais demander à Mme Brown si elle pense que des possibilités de formation supplémentaires et des ressources supplémentaires aideraient à faire en sorte qu'il n'y ait pas de confusion dans les situations d'urgence que nous avons connues.

Mme Sara Brown: C'est certainement un défi constant pour nous chaque fois que nous faisons face à un nouveau risque ou à un nouveau défi. Les rôles et les responsabilités ne sont pas clairs.

Nous aurions certainement avantage à recevoir une formation supplémentaire, même si cela se limite à établir des relations à l'avance pour que les gens sachent à qui ils ont affaire, à qui ils parlent, comprennent la situation des communautés, connaissent les ressources territoriales, et connaissent mieux les ressources fédérales avant de s'engager.

La pandémie l'a vraiment démontré. Il s'agissait d'un risque et d'un événement imprévu, et nous avons vraiment improvisé au fur et à mesure. Cependant, grâce à nos relations, nous avons pu, par exemple, convoquer des réunions régulières des maires, des chefs et du gouvernement territorial. Par conséquent, plus il y a de formation à l'avance, mieux tout le monde est préparé à réagir efficacement.

M. Michael McLeod: J'ai une autre question pour vous, madame Brown. J'aimerais savoir si vous avez des suggestions à faire au gouvernement pour soutenir les infrastructures, surtout dans nos petites communautés autochtones, qui pourraient aider à atténuer les dommages qu'elles pourraient subir à la suite de catastrophes naturelles. De nombreuses communautés sont menacées par les inondations. Nous avons beaucoup de collectivités qui sont actuellement aux prises avec l'érosion, et nous voyons encore des collectivités qui n'ont pas de bermes ou de digues.

En fait, elles n'ont pas la capacité de déplacer d'importants éléments d'infrastructure, dont certains sont très importants, comme les centrales électriques, les lagunes et stations d'épuration situées dans les zones inondables. Quand ces infrastructures lâchent, c'est toute la collectivité... Que la maison soit inondée ou non, si vous n'avez pas d'eau ou d'électricité, vous êtes mal pris.

C'est quelque chose qui semble faire défaut.

● (1650)

Mme Sara Brown: Oui, absolument, et une partie du problème, c'est que nous laissons les autorités locales s'occuper elles-mêmes de ces questions et nous ne les aidons pas à prendre des mesures d'atténuation et à embaucher un ingénieur, par exemple, pour effectuer certaines analyses. C'est pourquoi je crois fermement que nous devons adopter un modèle de partenariat.

Nous devrions avoir un groupe de travail réunissant tous ceux qui risquent d'être inondés, afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres. Ils pourront cerner les lacunes en matière de connaissances. Ils pourront identifier les lacunes sur le plan technique. Ils pourront ensuite chercher du financement en tant que groupe pour pouvoir commencer à s'attaquer à ces problèmes. Lorsque nous laissons les collectivités se débrouiller seules avec des risques individuels ou collectifs... Ces personnes sont déjà à bout de souffle. Beaucoup d'entre elles travaillent de 80 à 90 heures par semaine. Il y a un roulement énorme, toutes ces choses, alors nous devons certainement mieux les soutenir et prendre les mesures d'atténuation qui réduiront les répercussions des catastrophes naturelles.

M. Michael McLeod: Pour ma dernière question, j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur votre recommandation d'officialiser la politique des partenariats. Pourriez-vous nous expliquer ce que cela signifie vraiment?

Le président: Soyez très brève, s'il vous plaît.

Mme Sara Brown: Oui.

Nous avons tous constaté, je pense, que tout le travail que nous faisons se fait en vase clos, que ce soit au niveau territorial, communautaire ou fédéral. Nous devons nous éloigner de cette approche. Nous devons voir cela comme un problème collectif et travailler ensemble. Nous accomplirons tellement plus. Ici, nous sommes une petite administration et nos collectivités sont beaucoup plus petites. Si nous ne travaillons pas en partenariat, nous aurons tous des problèmes.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Nous donnons maintenant la parole à Mme Gill, qui dispose de six minutes.

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

D'abord, j'aimerais poser une question à M. Huebert relativement à son domaine d'expertise. En fait, je sais qu'il a déjà comparu au Comité permanent de la Défense nationale en 2010.

Vous aviez alors parlé de souveraineté et de défense dans l'Arctique. Pouvez-vous nous dire s'il y a eu des améliorations depuis 2010? Sinon, quelles mesures aurait-il fallu prendre entre 2010 et 2022 à cet égard?

[Traduction]

M. Robert Huebert: C'est une excellente question.

Bien franchement, je crois qu'il n'y a rien eu de concret.

Si nous regardons la période de 2010 à 2022 — et je remonterais simplement à 2007 —, nous avons eu deux cas où des navires sont entrés dans le passage du Nord-Ouest canadien sans permission. En fait, nous n'avons pas pu les arrêter.

En 2007, nous avons eu le *Berserk II*, qui a navigué du côté est du passage du Nord-Ouest jusqu'à Cambridge Bay. Finalement, comme les dirigeants communautaires ont pu avertir la GRC de l'arrivée de ce navire, nous avons pu arrêter les participants, qui avaient un casier judiciaire, et les expulser une deuxième fois.

Ensuite, cela a pris, bien entendu, beaucoup d'ampleur et il y a eu, par exemple, un partage des ressources en utilisant Beauval comme lieu de rassemblement de l'EPI, des véhicules récréatifs, et de tout le reste, et cela a été distribué et déployé à partir d'ici. Nous sommes allés encore plus loin afin que chaque collectivité n'ait pas à participer à une rencontre individuelle avec la SPSA. Nous avons créé un COU régional spécial avec un coordonnateur de Beauval qui a servi de personne-ressource centrale pour réunir sur Zoom toutes les ressources, y compris le médecin-hygiéniste de notre région et le directeur de l'agence de la sécurité publique de la Saskatchewan afin de diffuser l'information de manière à ce que tout le monde reparte avec le même message à la fin de chaque journée une fois l'appel terminé. Nous sommes tous repartis avec le même message à transmettre à nos collectivités et les mêmes stratégies que nous avons offertes aux organismes pour les transmettre aux gouvernements, à la province et au gouvernement fédéral, au fur et à mesure que les ressources arrivaient. Comme vous l'avez dit, il y avait beaucoup d'éléments mobiles, et comme chacun des gouvernements pouvait offrir de nombreuses ressources, nous qui étions les gens sur le terrain, tenions à leur donner directement ces suggestions afin que nous puissions travailler ensemble.

Toutes les collectivités de notre région ont un lien de parenté, et nous en avons tiré parti. Il s'agit simplement d'élargir ce concept en élaborant un plan juridique concret, parce que, comme vous le savez tous, il y a une loi sur la protection civile pour la province, et il s'agit simplement de combler l'écart entre les compétences fédérales, comme celles concernant les Premières Nations, les gouvernements métis et les municipalités. La province doit inscrire cela noir sur blanc.

M. Gary Vidal: Merci.

Je vais creuser un peu, monsieur le maire. Vous parlez de combler l'écart et d'inscrire les choses noir sur blanc, alors dans le contexte d'une analyse rétrospective, vous analysez ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Pourriez-vous nous donner un peu plus de précisions sur les éléments qui doivent être améliorés afin que vous soyez mieux positionnés la prochaine fois? Qu'il s'agisse des feux de forêt de 2015 ou de la pandémie des deux dernières années, quelles recommandations précises proposeriez-vous pour ce groupe régional? Que faudrait-il inscrire noir sur blanc, comme vous l'avez dit, pour apprendre ce que nous pouvons?

M. Nick Daigneault: Merci, monsieur Vidal. Il faudrait certainement élaborer un cadre pour que tous les ordres de gouvernement puissent faire ces suggestions. De toute évidence, ce à quoi nous renonçons en ce qui concerne les mesures d'urgence, c'est à nos pouvoirs. Qu'est-ce qui pose problème dans les détails? Qu'est-ce que cela signifie? De quel pouvoir disposerait l'équipe régionale de coordination des mesures d'urgence, et dans quelles circonstances le maire ou le chef interviendraient-ils également? Beaucoup de ces petits détails doivent être précisés pour que nous puissions tous nous sentir à l'aise à la table quant aux pouvoirs qu'aurait le COU régional et aux pouvoirs que nous conserverions.

Évidemment, c'est une question de ressources financières. Quel est notre engagement à l'égard de ce COU régional et quels sont les cadres d'intervention? Quelles sont les ressources dont nous disposons, et qu'est-ce qui nous manque? Nous devons vraiment entrer dans les détails pour que cela fonctionne.

Le président: Merci, monsieur Vidal.

Nous passons maintenant à Mme Atwin, qui partagera son temps avec Mme May. Vous avez cinq minutes au total.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais aller le plus vite possible.

Merci à nos témoins d'aujourd'hui pour cette discussion incroyablement importante et fascinante.

Je vais poursuivre sur la question des communications, car je ne vois rien de plus important en cas de catastrophe. Je pourrais peut-être parler un peu avec Mme Brown. Vous représentez un tel collectif de communautés. Y a-t-il des problèmes liés à la couverture cellulaire et à l'accès Wi-Fi? Comment la communication se fait-elle généralement en cas d'urgence? Comment vos membres sont-ils informés de ce qui se passe?

Merci.

• (1710)

Mme Sara Brown: Nous avons certainement beaucoup de problèmes de communication. Dans certaines communautés, le réseau Wi-Fi est très faible — il faut revenir à l'accès commuté. La couverture cellulaire pose de nombreux défis. Elle s'améliore, mais elle n'existe pas entre les collectivités; elle existe seulement à l'intérieur des collectivités, et cela en soi crée beaucoup de problèmes. De plus, nous avons une vulnérabilité en ce sens qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de redondance. Nous sommes souvent hors ligne pendant des jours, même dans un grand centre comme Yellowknife, comme c'est arrivé lorsque quelqu'un a déterré notre câble dans le nord de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique. Nous sommes déjà très vulnérables. Si à cela s'ajoute une urgence quelconque, ce sera encore pire.

Mme Jenica Atwin: Merci.

Ma question s'adresse également au maire Daigneault. Vous avez parlé d'utiliser la radio locale et les médias sociaux. Avez-vous reçu des commentaires des membres de votre collectivité sur l'efficacité de ce programme ou, s'il a rejoint la majorité des gens, sur les différents groupes démographiques?

M. Nick Daigneault: Oui, je suis content que vous souleviez cette question.

Nous avons aussi dû compter sur le bon voisinage. Je sais que ce n'est pas tout le monde qui se connecte aux médias sociaux, surtout dans le cas de nos aînés. Ils se fient à ce que nous appelons le téléphone mocassin. Nous demandons aux gens s'ils peuvent au moins aller frapper à une fenêtre ou à une porte pour répandre l'information de porte en porte. Nous sommes une petite collectivité, alors nous savons qui est qui, et nous savons qui a de la difficulté à ouvrir une session sur Facebook ou tout autre média social. Comme je l'ai dit, le bon voisinage consiste également à informer les gens par la bouche-à-oreille, en allant directement chez eux.

Mme Jenica Atwin: Je cède maintenant la parole à Mme May. Merci.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Merci beaucoup, madame Atwin.

Je vais essayer de poser cette question le plus rapidement possible à M. Huebert. Vous avez parlé de la structure de gouvernance fédérale, territoriale et des Premières Nations. Je m'intéresse également à la gouvernance circumpolaire, au Conseil de l'Arctique, et à la question de savoir s'il peut jouer un rôle, ou s'il présente des lacunes fatales, par exemple, du fait que la Russie en assume actuellement la présidence. Est-ce qu'il nous promet la sécurité et la souveraineté?

M. Robert Huebert: Le Conseil de l'Arctique a été spécialement conçu pour ne pas s'occuper de sécurité, et c'était l'une des exigences des Américains. Je crois que le Conseil de l'Arctique va maintenant se transformer, de la même façon que le G8 est devenu le G7. C'est trop important pour le reste des pays, mais la réalité est que les Russes ne reviendront jamais dans un Conseil de l'Arctique qui comprend sept membres de l'OTAN. N'oubliez pas que la Finlande et la Suède cherchent maintenant à devenir membres de l'OTAN, de sorte que la Russie ne reviendra pas.

Cela signifie-t-il que nous avons maintenant l'occasion de donner au Conseil de l'Arctique un plus grand rôle en matière de sécurité humaine? Je pense qu'on sera très désireux de régler un bon nombre des problèmes que nous avons ici avec la Loi sur les mesures d'urgence. N'oubliez pas que le Conseil de l'Arctique est la seule organisation internationale à avoir accordé le statut d'intervenant aux peuples autochtones du Nord. Aucun autre organisme, jusqu'à ce que la DNUDPA soit adoptée, n'a obtenu cette considération dans le droit international.

Je dirais que oui, nous aurons un Conseil de l'Arctique. Il sera différent, tout comme le G7 est différent du G8, mais une opportunité s'offre à nous si nous sommes prêts à aller de l'avant avec un leadership audacieux.

Mme Elizabeth May: Merci.

Monsieur le président, ai-je le temps de poser une autre question rapide?

Le président: Il vous reste une minute.

Mme Elizabeth May: Bon.

Je ne sais pas si cette question s'adresse à Sara Brown ou à quelqu'un d'autre. C'est beaucoup plus précis. J'ai entendu dire que les Rangers canadiens sont notre ligne de défense dans le Nord, mais ils n'ont même pas... Si je comprends bien, nous n'achetons même pas leur équipement. Nous ne leur fournissons pas de motoneiges.

Quel est le statut des Rangers canadiens et que devrions-nous envisager, compte tenu de la menace accrue pour la sécurité dans le Nord?

Mme Sara Brown: J'ai bien peur de ne pas pouvoir vous fournir ce genre de détails. Je pourrais certainement faire des recherches et en faire part au Comité.

M. Robert Huebert: La personne à qui vous devez parler à ce sujet est Whitney Lackenbauer, lieutenant-colonel honoraire du 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens. Il a probablement écrit tous les livres qui existent sur les Rangers canadiens. Il doit être parfaitement au courant de la situation.

Le président: Merci beaucoup.

Je crois savoir que cette personne comparaitra devant le Comité la semaine prochaine.

• (1715)

[Français]

Madame Gill, vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une autre question à M. Huebert, Mme Brown et M. Daigneault au sujet de leurs propres priorités.

J'aimerais savoir comment la protection de la souveraineté dans l'Arctique et l'augmentation des activités de défense auront un effet

positif sur les autres crises potentielles. Il peut y avoir des crises politiques et des crises militaires, mais également des crises climatiques. Mme Brown a parlé d'infrastructures, entre autres choses.

Outre la question des communications dont on a déjà parlé, j'aimerais savoir comment la protection de la souveraineté peut se faire de concert avec l'augmentation des activités de défense.

Madame Brown, vous pouvez commencer.

[Traduction]

Mme Sara Brown: Encore une fois, c'est une question de relations. Comment pouvons-nous établir ces relations? Comment pouvons-nous déjà dialoguer, afin que lorsque survient une crise, nous ayons seulement à réorienter notre attention sans avoir à renouer des relations? Je pense que c'est la chose la plus importante.

Comme je l'ai mentionné à quelques reprises, il s'agit de s'assurer que les outils de communication sont là, de même que l'accès à Internet et au service de téléphonie cellulaire. Toutes ces choses sont absolument essentielles au succès de toute intervention.

M. Robert Huebert: Si vous me le permettez, il y a une solution très prometteuse à cet égard. J'ai déjà mentionné le groupe de travail sur la sécurité dans l'Arctique. En 2005, le groupe a invité le directeur de Santé Canada avec qui il a eu une discussion — j'ai assisté à certaines des réunions — sur la possibilité qu'une pandémie de maladie respiratoire paralyserait le pays.

Nous avons fait une simulation. Nous avons essayé d'établir des communications, mais cela a pratiquement pris fin en 2005 ou 2007. Le Groupe de travail sur la sécurité dans l'Arctique et les autres organismes semblables doivent faire deux choses. En premier lieu, ils doivent envisager de graves problèmes. Nous ne pouvons pas simplement supposer que ces problèmes ne se poseront pas. En deuxième lieu, il faut une mise en pratique.

Si nous pouvions avoir la capacité, et le financement voulu, pour évaluer à quel point nous faisons mal les choses... C'est lorsque nous voyons à quel point nous faisons mal quelque chose que nous trouvons la meilleure façon de faire. Il s'agit ensuite d'aller de l'avant et de dire: « Nous avons ce problème que nous ne croyons pas être un problème. Une pandémie. Faisons comme si ce problème était survenu et voyons à quoi ressemblent les communications. »

Si nous avions eu plus qu'une simple simulation en 2007, j'ose dire que nous aurions été bien mieux prêts à affronter 2020. Une vaste réflexion s'impose. Cela vient d'une capacité constante d'examiner ces problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, puis de l'obtention des fonds nécessaires. Financez le gouvernement fédéral pour qu'il dise: « Très bien, les territoires, les gouvernements autochtones et les administrations municipales, nous allons vous accorder un budget à déterminer pour régler la situation. » Si vous le faites, je peux vous garantir que le problème de communication dont parlait Mme Brown, et bon nombre des problèmes centraux que nous avons... Nous serons beaucoup mieux préparés.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à Mme Idlout, pour deux minutes et demie.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut ainsi qu'il suit:]

La guerre en Ukraine au cours des derniers mois a considérablement modifié le paysage stratégique; cependant, bon nombre des capacités que la Russie utilise pour la sécurité dans l'Arctique n'ont pas été utilisées dans ce conflit et demeurent donc une menace potentielle. Les ressources dont dispose la Russie pour opérer dans le Nord vont probablement stagner pour l'instant, que ce soit en raison d'un manque de financement ou d'un manque d'accès à des composantes clés dans les pays occidentaux. Si le régime actuel reste au pouvoir, il est probable que la Russie maintiendra fermement ses revendications de souveraineté, ce qui pourrait déclencher de futurs conflits.

Il y a aussi des défis beaucoup moins aigus qui exigent une réponse. Les différends concernant l'accès au territoire canadien dans le Nord exigent que le gouvernement ait les moyens de maintenir sa souveraineté dans la région. Ces différends se déroulent souvent avec de proches alliés, comme les États-Unis, et il est extrêmement improbable qu'ils entraînent un conflit militaire direct. Bien que les outils diplomatiques demeurent le moyen le plus probable de résoudre ces problèmes, le Canada doit tout de même maintenir des capacités civiles et militaires dans l'ensemble du spectre pour une réponse potentielle.

Cela dit, les capacités du Canada dans le Nord sont en croissance, mais des lacunes importantes demeurent. Les récentes annonces de dépenses en matière de défense visant spécifiquement la sécurité dans le Nord et la modernisation du NORAD sont les bienvenues, mais elles ne règlent que certains problèmes, et il est loin d'être certain qu'elles seront déployées dans les délais et les coûts estimés actuels. Par exemple, le gouvernement a récemment annoncé le choix du F-35 pour remplacer le CF-18; cependant, il y a des doutes quant à la possibilité de mettre ces appareils en service dans les délais qu'il a annoncés.

L'acquisition continue par la Marine des navires de la classe Harry DeWolf sera un excellent ajout à la présence du Canada dans le Nord. Ces navires aideront à accroître la présence du pays dans le Nord et feront de grands progrès en fournissant une vaste gamme de capacités aux collectivités côtières au-dessus du cercle arctique.

Enfin, le Canada fait face à des lacunes importantes. Comme je l'ai mentionné dans un récent article du Hill Times, la flotte d'aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe du Canada semble être en difficulté en raison du choix du CC-295. Cet aéronef présente de nombreuses lacunes techniques et de performance qui font en sorte qu'il est peu probable qu'il entre en service dans son rôle prévu, ce qui pourrait nécessiter un troisième appel d'offres pour remplir cette capacité. De plus, le Canada n'a pas de contre-mesure efficace contre les sous-marins nucléaires de la Russie ou même de ses alliés, qui ne peuvent être efficacement contrés que par d'autres sous-marins nucléaires.

J'espère que cela vous donne une bonne idée de l'état général de la sécurité dans le Nord. Je me ferai un plaisir de vous donner des précisions pendant la période des questions.

• (1725)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Shimooka.

Nous passons maintenant au grand chef Fox ou à M. McKay.

Vous avez cinq minutes en tout, alors allez-y.

Le grand chef Derek Fox (Nation Nishnawbe Aski): Merci.

Bonjour à tous. J'aimerais tout d'abord souligner que nous sommes sur le territoire algonquin anishinabe non cédé.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité au nom des 49 Premières nations de la nation Nishnawbe Aski.

La gestion des urgences est essentielle pour les Premières Nations, en particulier pour nos communautés éloignées. Six ans se sont écoulés depuis la tragédie de la Première Nation de Pikangikum, qui a coûté la vie à neuf personnes innocentes, dont Amber Strang, une fillette de cinq mois, et trois générations de sa famille. Il y a eu de nombreuses autres tragédies semblables, y compris l'incendie mortel survenu en janvier dans une maison de la Première Nation de Sandy Lake, qui a coûté la vie à trois enfants. Ces incendies ont été des tragédies évitables, et des vies continueront d'être perdues si aucune mesure concrète n'est prise.

La Table du coroner en chef de l'Ontario sur la compréhension des décès par incendie chez les Premières Nations a examiné les décès liés aux incendies dans 20 communautés, y compris sept Premières Nations de la NNA, au cours de la dernière décennie. Le rapport confirme ce que nos dirigeants disent depuis des années, à savoir que trop de vies innocentes ont été perdues dans de tragiques incendies résidentiels qui auraient pu être évités si des mesures de sécurité et des services de prévention avaient été en place.

Le rapport a révélé que les enfants des Premières Nations de moins de 10 ans affichaient les taux de mortalité liés aux incendies les plus élevés. Les communautés qui n'ont pas d'accès routier toute l'année ont enregistré le plus grand nombre de décès par incendie. Quatre-vingt-six pour cent des incendies mortels dans les communautés des Premières Nations ont été causés par des détecteurs de fumée non opérationnels ou inexistant dans la structure de logement. Les incendies mortels où les principales sources de chauffage étaient des cuisinières ou des appareils de chauffage au bois étaient les plus fréquents dans les communautés n'ayant pas d'accès routier à l'année.

Tout le monde devrait pouvoir se coucher en s'attendant à revoir sa famille le lendemain matin. Il est inacceptable que nos enfants courent un tel risque.

Malgré de nombreux rapports au cours des dernières années, nos communautés ont continué de subir les pertes causées par de tragiques incendies de maisons. Ces rapports indiquent que nos communautés ont besoin de ressources, de formation, d'équipement à jour et de la capacité d'entretenir et d'entretenir l'équipement et l'infrastructure connexe pour faire face aux incendies et les prévenir. Au cours de la dernière décennie, nous avons constaté des améliorations minimales dans ces domaines, principalement en raison d'un manque de volonté d'appuyer les propositions et les initiatives.

En 2021, la NNA a établi les priorités suivantes pour apporter des améliorations importantes à la sécurité-incendie et à la prévention des incendies: accroître la sensibilisation et l'éducation en matière de sécurité-incendie au moyen de la campagne de sécurité-incendie Amber; mettre en œuvre un modèle normalisé de prestation de services dans l'ensemble du territoire de la NNA; et veiller à ce que les infrastructures communautaires et les conditions de logement soient acceptables et conformes au code.

Ce sont des recommandations solides qui nécessitent des mesures.

Les incendies résidentiels ne sont pas la seule menace pour nos communautés. Les Premières Nations vivant dans les réserves en Ontario sont 18 fois plus susceptibles d'être évacuées en raison d'inondations, de feux de forêt, d'une défaillance des infrastructures communautaires et de phénomènes météorologiques violents, comparativement à la population générale du Canada. Plus de 80 % de ces urgences surviennent sur le territoire de la NNA. Ces urgences ne font qu'augmenter en fréquence, en gravité et en durée en raison des changements climatiques, et elles sont particulièrement dévastatrices dans les communautés éloignées, où le manque de services, de capacité et d'infrastructure nuit à une intervention et à un rétablissement efficaces.

L'été dernier a été une saison record de feux de forêt dans le Nord de l'Ontario, en particulier dans le Nord-Ouest de l'Ontario, qui est le territoire de la NNA. Des milliers de membres de la communauté de NNA ont été évacués en raison de la fumée et des incendies qui menaçaient leur santé, leur maison et leur sécurité. Malgré ces menaces, certains membres de la communauté ont risqué leur vie en restant derrière ou en retournant dans leur communauté, plutôt que de vivre dans des conditions très inadéquates dans des endroits éloignés. Les membres évacués d'une communauté ont été forcés de rester dans un gymnase d'école sans toilettes ni douches adéquates. Ceux qui n'ont pas été évacués sont restés dans leur communauté sans avoir accès aux services de santé et aux services de police de base.

Les distances que les communautés éloignées doivent parcourir lors des évacuations peuvent être immenses. Par exemple, l'an dernier, des centaines de résidents de la Première Nation de Deer Lake ont été évacués vers Cornwall, en Ontario. La distance terrestre directe entre Deer Lake et Cornwall est de 1 500 kilomètres. C'est plus loin qu'entre Ottawa et Corner Brook, à Terre-Neuve. Ils avaient droit à une valise chacun, sans savoir quand ils pourraient rentrer chez eux ou s'ils auraient une maison où retourner.

● (1730)

Cette année, on a déjà observé une augmentation du nombre de communautés aux prises avec des inondations en raison de quantités plus élevées que la normale de neige et de précipitations en hiver et au printemps. Les maisons et d'autres infrastructures, comme les stations d'épuration, risquent donc de subir des dommages et des pertes. Pour deux communautés accessibles uniquement par avion ce printemps, les eaux de crue couvraient la seule route menant aux aéroports, leur seule source d'approvisionnement en produits alimentaires et en eau potable, et leur seul moyen d'évacuation médicale et d'urgence.

Lorsqu'une tragédie comme un incendie résidentiel, une menace d'incendie de forêt, une épidémie ou une inondation se produit, le chef, le conseil et les travailleurs de soutien doivent travailler au maximum de leur capacité. Ils ont besoin de l'aide immédiate de tous les organismes disponibles. Les situations d'urgence font souvent en sorte que les dirigeants et les travailleurs de première ligne sont dépassés et ont besoin de soutien et de secours supplémentaires.

Dans le cas des communautés accessibles uniquement par avion, il n'y a pas de communautés ou de municipalités avoisinantes qui ont un accès routier pour fournir un secours rapide, de l'équipement ou du soutien supplémentaire en temps de crise. Cette réalité a causé un stress indu, il y a quelques semaines, lorsque de nombreuses communautés de la NNA ont dû faire des pieds et des mains pour obtenir des sacs de sable. En raison des pénuries dans le Nord-

Ouest de l'Ontario, il a fallu acheter des sacs de sable et les envoyer par avion aux conseils tribaux d'aussi loin que Winnipeg.

L'état d'urgence est souvent déclaré en raison de traumatismes généralisés et de pénuries persistantes et importantes de services et de ressources. La déclaration d'un état d'urgence devrait éliminer les obstacles à l'accès aux mesures d'adaptation et aux ressources dont on a désespérément besoin, notamment aux mesures de soutien globales comme les soins de santé et les services de santé mentale.

Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Le gouvernement ne répond toujours pas, ce qui nous amène à nous demander s'il comprend les menaces qui pèsent sur les Premières Nations ou s'il s'en soucie. Le concept de gestion des urgences que nous avons présenté en fait état et représente l'orientation que la province et les deux ordres de gouvernement devraient prendre. La création d'un service de gestion des urgences dirigé par les Premières Nations est un élément crucial pour sauver des vies et sauver des infrastructures dans les Premières Nations de la NNA, dans le but d'établir et d'appliquer des normes de sécurité incendie et de gestion des urgences identiques ou supérieures à celles qui existent ailleurs au Canada.

Il s'agit de la base d'une approche holistique et efficace de la gestion des urgences pour les Premières Nations de la NNA. Les partenaires doivent reconnaître ces problèmes et ces lacunes et aller de l'avant ensemble pour mettre en place un modèle de prestation de services efficace et adapté à la culture qui appuie et habilite nos communautés des Premières Nations.

Il faut comprendre que le sous-financement ou la réduction des propositions de prévention finissent par augmenter inutilement le risque de décès et de pertes. Le temps des discussions est terminé. Comme je le dis toujours, le leadership, c'est l'action.

Merci. *Meegwetch.*

● (1735)

Le président: Merci, grand chef.

Nous allons entamer un tour de questions, en commençant par M. Shields.

Monsieur Shields, vous avez six minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Shimooka, vous avez fait allusion à un article du *Hill Times*, que j'ai lu, qui évoque l'histoire du Buffalo, du Hercules, du Leonardo, jusqu'au Airbus. Cela fait 20 ans que nous nous penchons sur la question. Pourriez-vous nous dire ce que nous pouvons faire à ce sujet?

Je comprends le F-85, mais l'appareil dont nous avons besoin dans le Nord est différent du F-85. Que devons-nous faire pour y arriver, et pensez-vous que cela pourrait se concrétiser au cours des cinq prochaines années?

M. Richard Shimooka: Je pense qu'il est peu probable, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons, que les capacités disponibles changent. En raison de l'indisponibilité du C-295 Kingfisher pour le service opérationnel, l'Aviation royale canadienne a été forcée d'utiliser sa flotte de C-130, plus précisément les modèles H, pour mener des opérations dans le Nord et fournir des aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe partout au Canada. Le problème, c'est que la flotte de C-130 a une limite de vie. Cet appareil ne peut voler que pendant un certain nombre d'heures, après quoi il ne peut plus être remis en état et doit être mis hors service.

Comme nous pouvons le constater maintenant, nous n'avons pas vu de lacune dans la capacité fournie dans la région. Comme il est peu probable qu'un C-295 soit opérationnel... À l'heure actuelle, le gouvernement a dit qu'il n'entrera pas en service avant au moins 2025. En réalité, je ne crois pas qu'il respectera ce délai, et nous devrions trouver une solution différente.

Je ne crois pas que les Forces armées canadiennes seront en mesure de modifier la composition actuelle de leur capacité de recherche et de sauvetage au pays. Le problème, c'est que dans cinq ans, il faudra trouver une solution. Il ne restera pas suffisamment d'heures de vol dans la flotte actuelle pour effectuer des opérations de recherche et de sauvetage et toutes les autres tâches à accomplir, comme le transport à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada — pour quoi que ce soit.

Il faut donc trouver une solution. Le gouvernement doit décrire très rapidement sa solution si le C-295 n'est pas en mesure de répondre aux exigences qu'il est censé satisfaire.

M. Martin Shields: Les comités ont entendu parler des obstacles au développement économique, des problèmes de santé et de transport dans le Nord. À ce stade-ci, vous dites que la flotte répond aux besoins, mais je suppose que ce n'est pas suffisamment, et que nous avons un véritable problème jusqu'à ce que le prochain avion entre en service — ce qui est un autre problème en soi.

M. Richard Shimooka: Le C-295 est spécifiquement axé sur la recherche et le sauvetage à voilure fixe. Il s'agit d'une capacité d'intervention rapide en cas d'urgence. Disons qu'il y a un écrasement, que quelqu'un est perdu ou qu'un navire est en détresse. Cette capacité vise précisément sur ce genre de scénario.

Le problème, c'est que pour combler les besoins que le C-295 est incapable de combler, il faut utiliser d'autres capacités, en particulier la flotte de C-130, qui est une capacité vraiment importante. C'est probablement la capacité la plus importante dont disposent les Forces armées canadiennes pour assurer la souveraineté dans le Nord ou aider les réfugiés en Afrique. C'est une flotte extrêmement utilisée.

L'idée même du programme d'aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe est de supprimer le rôle que la flotte de C-130 joue dans la recherche et le sauvetage à voilure fixe. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Cette flotte constitue maintenant la capacité complète de recherche et de sauvetage à voilure fixe. En particulier, les C-130 sont utilisés pour la gestion des urgences dans le Nord. À l'avenir, ils ne seront peut-être pas en mesure de le faire, parce que nous les avons utilisés de nombreuses heures pour combler cette lacune.

• (1740)

M. Martin Shields: Le processus d'acquisition d'un avion pour remplacer le C-295... Vous devez connaître, d'après ce que j'ai lu, les failles du processus de remplacement.

M. Richard Shimooka: Oui. En 2004, il y a eu un processus pour remplacer le Buffalo. À l'époque, l'Aviation royale canadienne n'avait identifié qu'un seul avion pour remplacer le Buffalo, soit le C-27J. À l'époque, on l'a essentiellement éliminé parce qu'on voulait lancer un appel d'offres.

Le nouvel appel d'offres qui a suivi a assoupli les restrictions, ce qui a permis de choisir le C-295. Cela pose maintenant un sérieux problème, parce que cet appareil semble incapable de répondre aux exigences des Forces armées canadiennes pour remplir cette mission.

M. Martin Shields: Certaines de ces lacunes seraient critiques, lorsqu'on parle du Nord et des distances... Je regarde l'information.

M. Richard Shimooka: Absolument. Bon nombre d'entre elles sont propres au Nord. Il y a des problèmes liés au système de dégivrage et au rapport puissance-poids. Les problèmes les plus probables sont liés à sa maniabilité sur un terrain irrégulier, qui limite vraiment sa capacité de fonctionner dans le Nord à partir de pistes non préparées, de pistes de gravier ou autres.

M. Martin Shields: Lorsque nous parlons de la souveraineté dans son ensemble, le F-85, comme vous l'avez mentionné... C'est un niveau. En l'absence d'un autre aéronef pour combler les lacunes qui découlent de bien des choses, la surutilisation d'une flotte en particulier et la façon dont elle est surutilisée entraînent toutes sortes de risques dans le Nord.

M. Richard Shimooka: Absolument. Je pense que c'est probablement l'un des domaines où il devrait y avoir peu de désaccord. Vous pouvez avoir des désaccords au sujet des risques pour la sécurité posés par la Russie, la Chine ou d'autres pays, mais la recherche et le sauvetage sont probablement l'un des biens publics sur lesquels tout le monde s'entend.

L'incapacité du Canada d'avoir ou de remplacer cette flotte est, en fait, assez choquante. Cela fait maintenant plus de 20 ans. Je pense qu'il aurait été facile de régler cette question plus tôt, avec très peu de désaccord, et pourtant, voilà où nous en sommes aujourd'hui. Nous allons peut-être maintenant envisager de lancer un troisième appel d'offres à ce sujet.

Le président: Merci, monsieur Shields.

Monsieur Badawey, vous avez six minutes.

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par dire que l'une des raisons pour lesquelles j'ai lancé cette étude, c'est pour prendre les mesures dont le grand chef Fox a parlé. Cela dit, le Comité a besoin qu'un rapport soit présenté à la Chambre, au ministre, pour qu'il y réagisse et, par conséquent, pour que des mesures soient prises.

Je vais faire une déclaration et je vais vous poser une question. Je vais faire cette déclaration parce que j'ai besoin qu'elle soit consignée au compte rendu et que les analystes l'insèrent dans leur rapport final. En ce qui concerne la préparation aux situations d'urgence, il a été mentionné lors de réunions antérieures que, premièrement, pour aller de l'avant, une équipe doit être établie au sein de votre communauté. Cette équipe doit se lancer dans l'élaboration d'un plan de préparation aux situations d'urgence. Dans ce contexte, les capacités en matière d'infrastructure doivent être reconnues et identifiées. Les mesures de soutien en matière d'infrastructure nécessaires en cas d'urgence doivent être déterminées à l'avance, de préférence, mais parfois, cela ne se produit pas tant que l'urgence n'est pas survenue, ce qui est compréhensible. Les services auxiliaires avancés doivent être identifiés, par exemple pour les matières dangereuses, l'EPI, comme on l'a mentionné, l'aide mutuelle avec les communautés avoisinantes s'il y en a, et d'autres services qui pourraient vous être offerts, ainsi que les communications au sein de votre équipe et, bien sûr, à l'extérieur. Souvent, lorsqu'une situation d'urgence survient, la communauté n'en est pas informée. S'il s'agit d'une situation liée à l'eau, par exemple, qu'est-ce qui incite la communauté à reconnaître qu'il y a une urgence? Quelles possibilités et quelles infrastructures pouvez-vous mettre en place pour alerter la communauté? On pourrait, par exemple, faire retentir une sirène pour signaler aux gens qu'ils doivent se rendre à une certaine station de radio, avec une radio à piles, bien sûr. Cela les inciterait à faire ce qui doit être fait.

Cela dit, en ce qui concerne les investissements qui doivent être faits, premièrement, il y a notamment le plan stratégique de la communauté. Il s'appuie non seulement sur la préparation aux situations d'urgence et les mises à jour continues de l'infrastructure des services d'urgence pour se préparer à ces situations, mais aussi sur les investissements dans les capacités globales de l'infrastructure, même lorsqu'il n'y a pas d'urgence. Il peut s'agir de la fibre, de l'eau et des eaux usées, des déclarations sur la gestion des actifs, de la restauration de l'habitat et de la collectivité après coup, de l'approvisionnement autochtone, des priorités en matière de gouvernance et, bien sûr, de la communication entre les ministères.

Cela dit, j'ai deux questions. Êtes-vous d'accord avec cette prémisse? C'est pour que les analystes puissent consigner cela au compte rendu. Deuxièmement, avez-vous d'autres commentaires à ce sujet?

• (1745)

Le président: À qui vous adressez-vous?

M. Vance Badawey: Ma question s'adresse au grand chef Fox ou à M. McKay.

Grand chef Fox, vous avez la parole.

Le grand chef Derek Fox: Bonjour. Je vous remercie de votre déclaration.

Oui, nous avons absolument besoin de ce service. Avant d'aller plus loin, je vais demander dans quelques instants à Mike McKay, qui est chargé de ce dossier, de revenir sur certaines des choses que vous avez dites. La préparation aux situations d'urgence est effectivement tout à fait nécessaire. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de plans en place pour notre territoire. Ce qui se passe dans le Nord est relativement nouveau. Nous sommes maintenant confrontés à des feux de forêt et à des inondations, comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. Je pense que ces phénomènes vont aller en augmentant, alors je crois que les deux paliers de gouverne-

ment, nos partenaires et nos conseils tribaux doivent commencer à planifier.

Il y a beaucoup de travail à faire à cet égard, mais quand on parle de partenaires et de collectivités voisines, il y a des conseils tribaux. Au sein de la nation Nishnawbe Aski, la NNA, il y a beaucoup de nations qui doivent également travailler ensemble. Il faudra donc beaucoup de collaboration et de financement pour lancer ce processus au sein de la NNA et, bien sûr, ce soutien des deux ordres de gouvernement, comme vous l'avez dit, dans un comité ou sous une autre forme.

Je vais demander à M. McKay de vous dire quelques mots.

M. Michael McKay (directeur, Logement et les infrastructures, Nation Nishnawbe Aski): Bien sûr. Merci, grand chef.

Je pense que dans le cadre du système actuel de gestion des urgences, surtout dans nos communautés — il y a 49 Premières Nations dans la NNA, dont 33 sont éloignées —, il arrive très souvent qu'une situation d'urgence doive être gérée par le chef et le conseil. Tout relève du chef et du conseil — les urgences comme les autres appels téléphoniques. Nous proposons aujourd'hui d'investir dans un service de gestion des urgences en mesure de superviser et de mettre en œuvre un programme de préparation aux situations d'urgence dans les communautés et qui consignerait et mettrait à jour les plans de gestion des urgences dans les communautés. Voilà pourquoi c'était important. Le conseil exécutif de la nation Nishnawbe Aski préconise la mise en place du service pour se préparer aux situations d'urgence, en assurer la supervision et intervenir.

M. Vance Badawey: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Vance Badawey: Je veux simplement confirmer que nous sommes d'accord avec ce qui a été dit plus tôt. Je veux m'assurer que cela figure au compte rendu.

Il faudra aussi harmoniser les investissements en lien avec la gestion de la préparation aux situations d'urgence avec certains des autres besoins en infrastructures indiqués dans le plan de croissance. On peut citer les nouveaux logements, par exemple, et les infrastructures à l'appui de la croissance pour ce qui est du logement, de l'industrie, de l'économie et de choses de ce genre, en plus des investissements au titre de la préparation aux situations d'urgence. Êtes-vous d'accord avec cela également?

Le grand chef Derek Fox: Oui.

M. Vance Badawey: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Merci, monsieur le président.

D'abord, permettez-moi de remercier tous les témoins de leurs témoignages, qui sont fort pertinents dans le cadre de cette étude.

Dans son allocution d'ouverture, le grand chef Fox a affirmé que le gouvernement ne comprenait pas la réalité des Premières Nations et leurs besoins en ce qui a trait aux crises.

Le grand chef Fox peut-il nous parler davantage de ces besoins et des mesures que doit prendre le gouvernement fédéral?

Je vais poser une brève question au grand chef Derek Fox.

Qu'aimeriez-vous voir comme amélioration? Quelle est la plus grande priorité pour vous en ce qui concerne la façon dont nous allons travailler ensemble à la réconciliation et au partenariat?

[Traduction]

Le grand chef Derek Fox: Tout d'abord, nous aimerions qu'il y ait un service pour le Nord, un comité, comme la députée l'a mentionné dans une question tout à l'heure — un comité et un service pour s'assurer que nous sommes prêts. C'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui.

Bien sûr, je pourrais parler longuement de la réconciliation et des nombreuses choses que les peuples de nos Premières Nations veulent en ce qui concerne la reconnaissance des traités, nos terres ancestrales, notre compétence, la propriété de nos terres ancestrales et le respect des traités.

Pour ce qui est de votre question, un premier pas important serait d'offrir ce service, de veiller à ce que nous ayons le soutien des deux ordres de gouvernement et, bien sûr, de nos nombreux partenaires — les municipalités, les conseils tribaux et les Premières Nations avoisinantes —, de partout au pays, qui étaient là et qui ont accueilli nos évacués.

Nous sommes reconnaissants du soutien que nous avons reçu jusqu'à maintenant, mais il doit être plus que graduel. Il doit augmenter de beaucoup. Il doit correspondre aux changements qui se produisent au niveau climatique.

Les choses que nous voyons dans le Nord sont des choses que nous n'avons jamais vues auparavant. Vous le voyez probablement partout au pays. Vous le voyez probablement partout dans le monde. Le gouvernement doit être cohérent avec ce qui se passe sur notre territoire, et c'est ce qui se passe partout dans le monde. C'est énorme. Je ne sais pas si ces changements concernent la pollution, ces choses qui nuisent à notre pays et à notre monde. Je n'en suis pas certain, mais il faut agir.

Le président: Merci beaucoup à nos témoins, M. Richard Shimooka, qui était avec nous virtuellement, et au grand chef Derek Fox et à son associé, M. Michael McKay, qui étaient dans la salle avec nous.

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer et de répondre à nos questions dans le cadre de notre étude sur ce sujet très important.

Merci beaucoup d'être venus aujourd'hui.

Sur ce, chers collègues, nous allons suspendre brièvement la séance avant de poursuivre à huis clos.

Je veux simplement mentionner que je dois partir. Notre premier vice-président, M. Schmale, prendra la relève pour les 20 dernières minutes qui seront consacrées aux travaux du Comité.

Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>